



Municipalité de
La Macaza
53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



Bulletin d'informations avril 2015

Mot de la mairesse

Chères macaziennes et chers macaziens,

C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue dans notre municipalité à Madame Manon Côté qui occupera le poste de directrice générale adjointe. Mme Côté a une expérience concrète en développement. C'est un bel atout pour la municipalité.

Suite à la séance du conseil du 9 mars dernier, le mot « transparence » est revenu dans les conversations. Aujourd'hui, les citoyens demandent, avec raison, plus de transparence à ceux qu'ils ont élus aux différents paliers de gouvernements.

Un texte tiré du site du ministère nous en donne un éclairage : « La transparence est un gage de bonne gouvernance reposant sur de meilleures communications entre les citoyens et les élus. La transparence est également la garantie d'une saine démocratie, car elle favorise une participation citoyenne mieux informée ». Qu'en est-il à La Macaza?

Depuis novembre 2013, votre conseil a démontré une volonté sans précédent à vous fournir toute l'information qui s'avère de caractère public : bulletins municipaux mensuels, accueil des citoyens 30 minutes avant chaque séance du conseil, réponses concrètes et suivies, copies des comptes à payer, consultations publiques, sondage, comité pour la politique familiale et MADA, comité pour l'environnement. Voilà des gestes concrets qui ont été posés pour vous tenir bien informés.

Qu'en est-il du projet de camping? La municipalité désire acquérir un terrain pour la réalisation de certains projets. Deux sites suggérés par un conseiller, monsieur Zielinski, ont été visités. C'est le terrain sur le chemin des Cascades qui est présentement à l'étude. L'embauche de Mme Côté permettra de réaliser une étude de marché et un montage financier, éléments importants du plan d'affaires nécessaire à une prise de décision pour le projet de camping, mais également pour les projets qui feront partie du plan d'action de la démarche MADA et politique familiale qui vous sera présentée sous peu.

La prochaine séance du conseil se tiendra le lundi 11 mai. Je compte vous y retrouver, c'est pour moi une occasion de prendre de vos nouvelles. Je vous y accueillerai avec grand plaisir.

Céline Faucher, mairesse

Sommaire

Mot de la mairesse	1
Service de l'urbanisme	2
Travaux publics	
Abris temporaires	
Collecte des volumineux	
Nouvelles	
Faits saillants de la séance du conseil	3
Nettoie-t-on	4
Horticulture	
Bon coup à partager	
Calendrier 2016	
Fête de la Pêche	5
Mot de remerciement	
Course de la Lièvre	
Club Quad Iroquois	6
Mois du vélo	
Conférence	
Bibliothèque	7
Pensée du mois	8
Brunch	
L'âge d'or	
Calendrier des événements	

En cas **d'urgence**, vous pouvez rejoindre le Service des travaux publics au **(819) 278-5074**

Date de tombée de la prochaine édition
Info Municipale
15 mai

Merci de nous aider à vous offrir un bulletin de nouvelles.

Prochaine parution mai 2015

Si vous voulez partager un commentaire vous pouvez communiquer par courriel : info@munilamacaza.ca ou venir nous voir à la municipalité.

Service de l'urbanisme

Travaux effectués :

1. Émission de 9 permis généraux et 4 permis de lotissement (envoyer les copies aux arpenteurs pour enregistrement)
2. Ouverture de 23 dossiers « Qualité de service »
3. Inspection de 19 terrains
4. Insérer les données des inspections et les photos dans le système informatique
5. Rencontre de 12 citoyens
6. 29 appels et retour d'appels
7. Envoyer les permis émis en mars à Statistique Canada
8. Étude de 1 dérogation mineure
9. Classement de 15 numérisations dans le système informatique
10. Poursuivre la liste des règlements à voir avec le conseil
11. Insérer les photos prises antérieurement dans le système informatique
12. Plusieurs lettres envoyées
13. Classement de lettres et vérification de dossiers
14. Vérification de la mise à jour des règlements

Yves Séguin,
Inspecteur en bâtiment et environnement



Si une solution existe, je vous aiderai à la trouver!

Travaux publics

Vous avez sûrement constaté que notre réseau routier a connu quelques difficultés durant le mois d'avril. Vous noterez que les employés ont réuni leurs efforts pour combattre les crues printanières. De plus, plusieurs communications ont été faites auprès du Ministère des Transports du Québec. Nous leur souhaitons un plus beau mois de mai.

Abris temporaires



Comme chaque année, le temps est bientôt venu de ranger les abris temporaires. Tel que mentionné dans le règlement municipal, nous avons jusqu'à la Journée nationale des patriotes soit le 18 mai.



- Nous tenons à souligner le retour parmi nous de Madame Isabelle Hébert. Nous sommes impatients de découvrir encore une fois ses belles créations florales. Bienvenue Isabelle!
- Nous aimerions souligner le retour au travail de Madame Karine Paquette. Nous lui souhaitons également la bienvenue.
- Nous désirons remercier Madame Louise Labat qui a assuré une bonne relève lors du congé de Karine. Merci Louise ! Celle-ci continuera avec nous sur appel.

RAPPEL



**Collecte des volumineux
(à votre domicile) :**

- le mardi 19 mai

**Écocentre mobile de 8h à 12h
(au garage municipal) :**

- le samedi 4 juillet
- le samedi 5 septembre

** Les dates sont inscrites au calendrier.*



COMMUNIQUÉ

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2015

Suite à la publication de l'offre de service pour combler le poste de directeur général adjoint, les candidats potentiels ont été convoqués à une entrevue. Madame Manon Côté a été retenue par le comité des ressources humaines pour pourvoir au poste de directeur général adjoint de la municipalité.

Le conseil a passé une résolution suite à une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium) pour la saison 2015-2016.

Un projet est en cour concernant la publication sur les sites Internet de toutes les municipalités de la Vallée de la Rouge afin de diffuser nos activités récréotouristiques et culturelles. Le conseil de la municipalité de La Macaza est d'avis que chacune des municipalités aurait avantage à diffuser plus largement ses activités.

Suite à l'annonce de l'abolition du Fonds de soutien aux territoires, une résolution a été faite afin de demander au gouvernement provincial de réserver un fonds spécifique pour les municipalités dévitalisées et que ce fonds soit à la hauteur des besoins.

Nous avons reçu une demande de la municipalité de Grand-Remous, afin qu'elle adhère à la Cour municipale. Suite à cette demande, la Municipalité accepte l'adhésion de la municipalité de Grand-Remous à l'entente intermunicipale.

Nous allons procéder à l'embauche de deux étudiants pour la saison estivale.

Le conseil a abrogé la « Politique de gestion et de normalisation de la rémunération du personnel cadre » mise en place le 13 février 2007.

Une résolution a été prise pour que conseil municipal qui autorise la mairesse et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité la permission d'utilisation des VLAN numéro 471 à des fins de transport du flux internet avec Communautel Inc.

Diane L'Heureux
Directrice générale

Mise en garde

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site Web de la Municipalité.



Nettoie-t-on

Le printemps est enfin à nos portes! Qui dit printemps, dit nettoyage et propreté!
Vous avez envie de participer au nettoyage des rues de notre communauté?
Alors petits et grands, joignez-vous à nous!

Samedi, le 2 mai dès 8h00

Départ : Garage municipal (77, chemin de l'Aéroport)

Beau temps, mauvais temps!

Merci à vous qui participez, en tout temps, à entretenir votre propriété!
Isabelle Hébert. Horticulture



Horticulture



- Veuillez noter que l'atelier sur la **fabrication d'écran végétal** en mai sera annulé.
 - Nous sommes heureux d'offrir aux citoyens, un **jardin communautaire** donnant accès à 15 jardinets :
 - 12 jardinets (4 pieds X 16 pieds) au coût de 20\$ chacun
 - 3 jardinets surélevés (3 pieds X 8 pieds) au coût de 25\$ chacun
- ***Inscrivez-vous** sans plus tarder au (819) 275-2077 poste 0. **Places limitées**

Veuillez noter qu'il sera nécessaire **d'apporter vos outils de jardinage** (binette, sécateur, arrosoir, etc.)
Plus de détails suivront dans le prochain bulletin...

- **Mai: mois de l'arbre et des forêts** : Pour souligner cet événement, nous vous invitons à venir vous procurer des espèces d'arbres, feuillus et résineux, le samedi **30 mai** prochain. La distribution aura lieu au garage municipal, de **9h00 à 12h00**. Les employés en urbanisme et horticulture seront sur place et disponibles pour répondre à vos questions. **Veuillez noter que les quantités seront limitées.**
- Nous désirons former un « **comité d'horticulture** ». Il y aurait 2 ou 3 rencontres par années. Les points discutés seraient : l'échange des plantes et végétaux, ateliers et jardin communautaire. Si vous aimeriez faire partie de ce groupe, je vous invite à laisser votre nom avec Karine au bureau municipal au (819) 275-2077 poste 0.

Isabelle Hébert, Horticulture



Vous avez un bon coup à partager?

Nous sollicitons votre collaboration afin de partager avec vos concitoyens une bonne action que vous auriez accomplie (exemple : Aider votre voisin à démarrer sa voiture - Aider un animal en détresse sur un cours d'eau, etc...). Faites-nous parvenir vos bonnes actions en nous écrivant, en nous téléphonant au (819) 275-2077 poste 0 ou par courriel à : info@munilamacaza.ca.

Votre bon coup pourrait être publié dans nos prochains bulletins!

Aidez-nous à vous offrir un calendrier 2016

Nous vous invitons à chercher des photos historiques de votre passé pour la confection des prochaines éditions du calendrier de La Macaza et pour enrichir notre collection à la bibliothèque. Nous vous demandons d'apporter vos photos au bureau municipal où nous pourrions les photocopier, inscrire une courte description de vos souvenirs et vous les remettre. Notre histoire nous appartient, mais pour la conserver et s'en souvenir, il faut la partager, la raconter.

Les photos valent mille mots!



Christine Macias et Benoit Thibeault, bénévoles responsables



Fête de la Pêche

Samedi 6 juin 2015
au quai public du Lac-Chaud



- Programme:**
- Inscription de 8h à 9h
 - Pêche au quai et dans un bassin
 - Jeux éducatifs, prix de présences et de participations pour les enfants
 - Certificat de pêche pour les enfants de 4 à 16 ans (priorité aux résidents)
 - Dîner (hot-dog, jus ,chips, liqueur...) au coût de 0,50\$ chaque item
- *Nous vous donnerons plus de précisions dans le prochain bulletin
- Responsable: à venir

Chic, ça mord aujourd'hui !



Invitation: Une personne est recherchée à titre de responsable pour la journée de la pêche. Une invitation spéciale est lancée aux gens du Lac-Chaud. Votre salaire? Le sourire des enfants!

S'il vous plaît, veuillez joindre Jean-Marc Dubreuil au (819) 278-5887

Jean-Marc Dubreuil, Conseiller municipal responsable des loisirs

Dans notre bulletin précédent, vous auriez dû lire :



Un mot de remerciement...

aux organisateurs de la Fête de l'hiver, soit Messieurs Jean Zielinski, pour le village et Jean-Marc Dubreuil, pour le Lac-Macaza. Un gros merci à tous nos bénévoles pour leur beau travail!



3^e ÉDITION DES COURSES DE LA LIÈVRE DU CENTRE COLLÉGIAL DE MONT-LAURIER AU PROFIT DE LA FONDATION DU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

Le Centre collégial de Mont-Laurier annonce la 3^e édition de son activité Les courses de la Lièvre, un événement incontournable de course à pied pour tous! **Le tout se déroulera le dimanche 31 mai 2015.**

Encore cette année, l'événement se déroulera en grande partie dans le secteur du **Parc Neveu-Dorion** à Mont-Laurier et regroupera différentes catégories de courses à pied. L'horaire des courses et les parcours seront disponibles directement sur le site Web des Courses de la Lièvre à l'adresse suivante ccml.cstj.qc.ca/les-courses-de-la-lievre. En plus d'amasser des fonds, cet événement se veut familial et permet de promouvoir l'activité physique et les saines habitudes de vie.

La course des enfants! Le 1 km et 2 km des enfants sont réservés uniquement aux enfants de 0 à 13 ans. Un parcours sécuritaire et adapté pour les petits et les moins petits avec de belles surprises!

Des parcours pour les grands aussi!

Les parcours de 5 km, 10 km et 15 km individuels ainsi que le Défi de groupe seront au programme.

La Fondation du Cégep de Saint-Jérôme

Tous les bénéfices amassés seront remis à la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme **pour le Centre collégial de Mont-Laurier**. Depuis sa création en 1994, la Fondation a remis plus de 3.2 M\$ à la collectivité collégiale. Tous les fonds amassés à Mont-Laurier sont dédiés aux étudiants à Mont-Laurier.

Les inscriptions aux Courses de la Lièvre se font en ligne directement à ccml.cstj.qc.ca/les-courses-de-la-lievre

Pour information supplémentaire : boîte vocale (819) 623-1525 poste 5208.

Message aux quadistes

La belle saison arrive avec tous ses plaisirs, dont la promenade en motoquad et en autoquad. La multitude de sentiers dans notre région offre beaucoup de choix aux amateurs. Il n'en demeure pas moins qu'il est important de bien connaître et de respecter les lois qui régissent cette activité.

La loi sur les véhicules hors route a été modifiée en décembre dernier et plusieurs changements ont été apportés.

Lorsqu'on pratique cette activité, le port du casque est obligatoire en tout temps et en tout lieu, même sur une propriété privée.

L'amende prévue pour cette infraction est de 150\$ + 70\$ de frais judiciaires.

Permettre un passager qui a pris place sur une partie du véhicule qui n'est pas une place pour passager entraîne une amende de 1000\$ + 279\$ de frais judiciaires. (Par exemple, asseoir un enfant à l'avant de vous ou sur l'un des supports à bagages).

Circuler dans les sentiers sans rétroviseur gauche ou avec les phares éteints entraîne des amendes de 150\$ + 70\$ de frais judiciaires.

Ces exemples ne sont que quelques-uns des articles de la loi sur les véhicules hors route. Pour les usagers, il convient de bien connaître cette loi et de s'y conformer, afin de profiter des sentiers et de nos forêts en toute quiétude et surtout, en toute sécurité. Vous pouvez consulter la loi sur les VHR sur le site suivant :

www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

Les agents du club Iroquois sillonnent régulièrement les sentiers, été comme hiver, afin d'y assurer la pratique sécuritaire de l'activité quad, que ce soit en motoquad ou en autoquad. Ne soyez donc pas surpris d'être interceptés pour une vérification. Les agents pourront vous demander le certificat d'immatriculation du véhicule, votre preuve d'assurance, la copie-membre de votre vignette de circulation et une preuve d'identité. Dans certains cas, notamment lorsque vous transportez un passager sur un véhicule équipé d'un siège ajouté, l'agent pourra vous demander de produire le certificat qui atteste que vous avez suivi la formation vous permettant de transporter un passager.

Comme dans toutes les activités motorisées, la grosseur des cylindrées n'a cessé de croître. Il est maintenant fréquent de rencontrer des véhicules hors route de 1000 cc. La prudence est donc de mise et une vitesse réduite est de rigueur. Un véhicule hors route demeure un véhicule avec toutes les obligations qui y sont rattachées.

Rappelons finalement que les motos hors route sont interdites dans les sentiers du club Iroquois. Quant aux motos de type « motocross », elles sont interdites partout, sauf sur les pistes créées à cette fin.

Nous vous souhaitons un été agréable et sécuritaire dans nos sentiers.



Pierre Bélec

Club Quad Iroquois

ORGANISATION D'UNE "LIGUE AMICALE" DE PÉTANQUE



Une "ligue amicale" de pétanque est à s'organiser pour les résidents de La Macaza et les environs

Lieu : sur le site de la Municipalité de La Macaza - où l'installation y est déjà.

Quand : en semaine, jour ou début de soirée, à déterminer selon la disponibilité du 1^{er} juin au 30 août.

Aucun coût, aucun frais - seules vos boules sont requises
Si le nombre d'inscriptions le permet, un tournoi local pourrait être organisé à très faible coût (pour une remise de prix)

Pour inscription:

Communiquer avec Madame Nicole Fredette au
(819) 275-5568

Invitation à une conférence mercredi 27 mai de 14h à 16h



C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à une conférence spécialement organisée pour vous. Ce sera un temps pour vous de partager, d'apprendre et de déguster les gâteries préparées pour vous.

Sujet : « **Comment voir, communiquer et agir autrement!** »

Comment sommes-nous quand nous sommes ensemble?
La communauté, un tissu social en émergence!

Il est important de se pencher sur ce qui fait qu'une communauté est viable, voir enrichissante pour chacun;

- Le pouvoir est dans nos mains
- Le pouvoir de la communication
- Le pouvoir des possibilités

Notre conférencière Madame Johanne Robitaille, nous aidera à découvrir ce merveilleux monde.

Nous espérons vous compter parmi nous, car ceci est le lancement des conférences à venir. Nous vous demanderons vos intérêts pour les prochaines rencontres.

Merci et au plaisir de vous voir.

NOUVEAUTÉS DU MOIS D'AVRIL



ATTENTION - RÉNOVATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

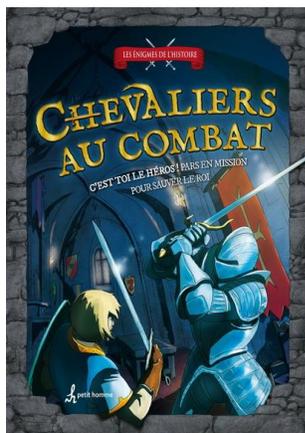
Veillez prendre note que nous devrions débiter les rénovations à la bibliothèque, d'ici quelques semaines. Durant cette période, vos dates de retours de prêts seront prolongées et vos documents seront retournés sans frais ni amende afin que vous n'ayez pas de retard.

De plus amples renseignements suivront dans le prochain bulletin.

Félicitations à Madame **Sylvie Nantel**, gagnante de la liseuse numérique du



tirage
Coup de cœur!



Coup de cœur de votre bibliothécaire

Le roi organise une grande joute équestre pour son anniversaire. Auras-tu les compétences nécessaires pour la remporter? Parviendras-tu à démasquer le traître qui a planifié d'empoisonner le roi au banquet qui suivra la compétition? Utilise ton flair et tes connaissances en histoire pour orienter le déroulement de l'aventure et accomplir avec succès cette mission héroïque.

Venez découvrir notre **collection thématique spéciale** sur le **JARDIN POTAGER**... Disponible seulement en **avril et mai!**

Une façon agréable et instructive de vous préparer à la belle saison qui commence!

La vie est un écho ;
Ce que tu envoies te revient ;
Ce que tu sèmes, tu le récoltes ;
Ce que tu donnes, tu l'obtiens
et ce que tu vois dans les autres
existe en toi.

Zig Ziglan



«Quoi qu'il arrive,
crois en la vie,
crois en demain,
crois en ce que tu fais,
mais surtout, crois en toi»

LESBEAUXPROVERBES.com



Brunch

Le dimanche 3 mai

dès 10h30 après la messe de 9h30

à la salle Alice Rapatel-Dubuc

Centre communautaire de La Macaza

Coût 12,00\$ pour les adultes et gratuit pour les enfants accompagnés

Au menu :

jambon, œufs, crêpes, fèves au lard, patates, fruits, gaufres, fromages, etc.

Soyons-y nombreux et partageons un bon moment ensemble.

Au profit de notre église de La Macaza.

Nous avons besoin de ces activités pour le maintien de notre église....



Les Joyeux Macaziens



Cartes du lundi.... le 4, 11, 18, 25 à 19 h

Activités du jeudi... le 7, 14, 21 et 28 à 13h

Billard... jeudi à 13h

Soirée WHIST.... mercredi le 13 à 19h

Dîner : « Poulet BBQ » jeudi le 21 à 12h

Thème du mois « Bonne Fête des Mères »



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (élection 2015-2016) – jeudi 14 mai à 15h

Calendrier des évènements

Samedi 2 mai : Nettoie-t-on (au garage municipal)

Dimanche 3 mai : Brunch de l'église à 10h30

Lundi 11 mai: Réunion du conseil à 19h

Lundi 18 mai : Bureau municipal fermé (Journée nationale des patriotes)

Mardi 19 mai : Collecte des volumineux (au domicile)

«Le succès n'est pas la clé du bonheur. Le bonheur n'est pas la clé du succès. Si tu aimes ce que tu fais, tu réussiras» –

Imprimé par : **Centre de copies EBTV Inc.**
3, rue Desmarceaux,
La Minerve (Québec) J0T 1S0
Téléphone (819) 274-2660

Email : ebtv258@hotmail.com

